



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARLUX

Séance du mercredi 5 avril 2017 à 18 h 00

Présents : André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNÉ, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGES, Jean-Luc LIEUBRAY, Nadia GARRIGUE, Sandrine NOIRET, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Michel GARNERO,

Procurations : Guy SAULIERE à Odile COURONNÉ, Marie-Laure FERBER à ALARD André

Secrétaire de séance : Virginie JARDEL

M. Philippe HENROT, comptable du Trésor Public assiste à la réunion.

1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 mars 2017

Approuvé à l'unanimité.

2-Affectation des résultats des comptes administratifs 2016 : budget commune, budgets annexes assainissement et locaux commerciaux

Budget commune

Les résultats de l'exercice 2016 seront affectés au budget primitif 2017 de la manière suivante :

-en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement cumulé qui s'élève à **20 538.83 €**,

-en Fonctionnement Recettes, au 002 - compte 021, affectation de **20 961.57 €**;

-les résultats du budget annexe de la régie de transport scolaire constatés au compte administratif 2016 (régie close au 1^{er} septembre 2016) seront intégrés courant 2017 et affectés sur l'exercice 2018.

Budgets annexe assainissement

Les résultats de l'exercice 2016 seront affectés au budget annexe 2017 de l'assainissement de la manière suivante :

-en Investissement Recettes, au compte 001, l'excédent d'investissement cumulé qui s'élève à **11 621.75 €**,

-en Fonctionnement Recettes, au compte 002, affectation de **30 740.59 €**.

Budget annexe locaux commerciaux

Les résultats de l'exercice 2016 seront affectés au budget annexe 2017 des locaux commerciaux de la manière suivante :

-en Investissement Recettes, au compte 001, affectation de **1 559.95 €**.

-en Fonctionnement Recettes, au compte 002, affectation de **2 493.00 €**

3-Vote des taux des taxes locales 2017

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes locales et vote à l'unanimité les taux comme suit :

Taxes	Bases notifiées prévisionnelles pour 2017	Taux votés par le Conseil municipal pour 2017	Produit résultant de la décision du Conseil municipal
Taxe d'habitation	1 048 000	13.05 %	136 764.00
Taxe foncière (bâti)	682 300	20.33 %	138 712.00
Taxe foncière (non bâti)	20 900	119.32 %	24 938.00
TOTAL			300 414.00

4- Budget primitifs 2017 : commune, budgets annexe assainissement et locaux commerciaux

Budget principal - Commune :

Section de fonctionnement :

Recettes: 842 203.57 €
Dépenses: 842 203.57 €

Section d'investissement :

Recettes : 391 724.40 € dont 73 773.00 € de restes à réaliser
Dépenses : 391 724.40 € dont 218 111.00 € de restes à réaliser

Budget annexe Régie annexe Assainissement :

Section de fonctionnement :

Recettes : 69 764.59 €
Dépenses: 69 764.59 €

Section d'investissement :

Recettes : 32 741.34 €
Dépenses : 32 741.34 €

Budget annexe locaux commerciaux :

Section de fonctionnement :

Recettes : 23 472.00 €
Dépenses : 23 472.00 €

Section d'investissement :

Recettes : 19 364.50 €
Dépenses : 19 364.50 €

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les trois budgets primitifs.

5-Indemnité des maires et adjoints : actualisation des modalités de calcul

Le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 applicable au 1er janvier 2017 a fait passer l'indice brut terminal de la fonction publique qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux de 1015 à 1022 ; lequel est amené à évoluer. Il convient de compléter la délibération du début de mandat instituant les indemnités des élus en faisant désormais référence à l'indice brut terminal de la fonction publique.

6-Convention entre la commune et le SVS du Carluxais pour le bus scolaire

Suite au transfert de la compétence scolaire et périscolaire au SVS du Carluxais la convention d'utilisation du car scolaire est consentie au bénéfice du SVS du Carluxais à effet au 1^{er} septembre 2016.

7-Espace multiservices : contribution des entreprises à la fin de chantier

Les entreprises participeront aux frais de nettoyage du chantier à hauteur de 150 €.

7-Questions diverses

- Église : un devis de réparation de la toiture de la chapelle sera demandé à un artisan (infiltration d'eau)
- Un psychanalyste souhaite des informations sur le local vacant de l'espace multiservices.
- Elaboration du planning des permanences des conseillers municipaux pour la tenue du bureau de vote des élections présidentielles 23 avril et 7 mai.

La séance est levée à 20 heures 45 minutes